

# FICHE D'INSCRIPTION N° : \_\_\_\_\_

## Vide Grenier de Saint-Leu d'Esserent

Dimanche 7 avril 2024

Fiche d'inscription à retourner au pôle Culture :

1, rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent

Horaires : mercredi de 9h30 à 11h30 et 13h30 à 18h, mardi, jeudi et vendredi 14H à 18H



### Exposant

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

### OBSERVATIONS EMPLACEMENT :

**Les demandes précises, rue et numéro de rue, seront respectées en fonction du nombre de dossiers déposés en souhait identique et selon le métrage souhaité. Les habitants dont le pas-de-porte est situé sur l'emplacement du vide-grenier sont prioritaires pour le placement (métrage de la porte d'entrée uniquement).**

Nombre de mètres souhaités :  2m  4m  6m  8m  10m

Habitant de Saint-Leu d'Esserent : \_\_\_\_ mètres linéaires x 2€ : \_\_\_\_\_ €

Extérieur à Saint-Leu d'Esserent : \_\_\_\_ mètres linéaires x 4€ : \_\_\_\_\_ €

Paiement :  Chèque \_\_\_\_\_ €  Espèces \_\_\_\_\_ €  
(à l'ordre du Trésor Public)

### DOCUMENTS À FOURNIR DÈS VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION :

> Carte nationale d'identité N° \_\_\_\_\_ établie le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
(ou) Passeport N° \_\_\_\_\_ établi le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
(ou) Permis de conduire N° \_\_\_\_\_ établi le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

> Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom

### Je déclare sur l'honneur :

- > Être propriétaire de tous les objets, du matériel usagé, que je propose à la vente et qu'ils ne proviennent d'aucun recel,
- > Être en possession du règlement intérieur.
- > M'engager à rendre mon emplacement propre après le vide-grenier en évacuant si nécessaire les déchets

**Pour les personnes à Mobilité Réduite, les stands seront impérativement positionnés dans la cour de la médiathèque (carte nominative à présenter lors de l'inscription).**

Uniquement pour les PMR, merci de cocher cette case si vous souhaitez conserver votre véhicule sur votre emplacement. (sur présentation d'un justificatif)

**Merci de déposer ce dossier au pôle Culture de Saint-Leu d'Esserent.**

**Date limite du dépôt des dossiers : Vendredi 15 mars 2024.**

Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'exposant

Le Maire adjoint chargé des Animations,  
Par arrêté du Maire 2020/756 SG

Jean-Michel MAZET

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions pour le Vide Grenier annuel et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le Pôle Culture par mail à culture@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Mairie, 14 place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - Tél. 03 44 56 87 00 - Fax. 03 44 56 87 17 - www.saintleudesserent.fr

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Vide Grenier de Saint-Leu d'Esserent

Dimanche 7 avril 2024



- > Les exposants ayant accepté la participation au vide-grenier s'engagent à respecter le présent règlement
- > Chaque exposant sera responsable de son stand dont il assure la garde, l'exposant devra prendre toutes précautions utiles pour se prémunir des vols. Les organisateurs n'en seront pas responsables
- > **L'installation des stands aura lieu de 5h30 à 8h dans les rues de la ville, attention à bien respecter les horaires. Aucun exposant ne sera autorisé à entrer en voiture dans la zone avant 6h. L'arrivée devra se faire par l'entrée A, B, C comme indiqué sur le courrier que vous recevrez juste avant la manifestation**
- > La vente sera ouverte de 8h à 18h : le démontage des stands est interdit avant 18h, la clôture du vide-grenier est fixée à 18h. **Aucun véhicule ne pourra accéder dans la zone avant 18h**
- > **La circulation et le stationnement sont interdits de 8h à 18h dans la zone du vide grenier, pour tous les véhicules**
- > L'autorisation exceptionnelle délivrée par la Mairie à son titulaire devra être présentée dans l'enceinte du vide-grenier à toutes réquisitions des services de Police
- > Le jour du vide-grenier, les exposants devront se munir de leur pièce d'identité (permis, carte d'identité ou passeport)
- > En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur, **SAUF CAS DE FORCE MAJEURE JUSTIFIÉ**
- > Aucune vente alimentaire de boissons, de confiserie ne sera tolérée dans l'enceinte du vide-grenier, la restauration et la buvette sont réservées à la Municipalité
- > La commission municipale voulant garder un caractère de vide-grenier pour les particuliers, *aucun professionnel ne sera accepté*
- > **Seuls les exposants titulaires d'un macaron GIG ou GIC seront autorisés à conserver leur véhicule sur leur emplacement, dans la cour de la Médiathèque** (Macaron obligatoire au même nom apposé sur le véhicule)
- > La date limite d'inscription est fixée **au vendredi 15 mars 2024**
- > Les souhaits d'emplacements spécifiques seront traités par ordre d'inscription, la Municipalité reste décisionnaire sur l'attribution des emplacements

### Merci de prêter attention aux clauses de ce règlement

**Ce règlement est susceptible d'être modifié selon les directives gouvernementales en période de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit d'annuler sans préavis la manifestation en fonction de l'évolution des protocoles et mesures sanitaires gouvernementales.**

Le : \_\_\_\_\_  
Signature de l'exposant précédé de la mention «Lu et approuvé»

Le Maire adjoint chargé des Animations,  
Par arrêté du Maire 2020/756 SG

Jean-Michel MAZET

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

## Vide Grenier de Saint-Leu d'Esserent

Dimanche 7 avril 2024



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

demeurant au \_\_\_\_\_

atteste sur l'honneur **ne pas avoir participé à plus de deux vide-grenier au cours de l'année civile.**

Je suis conscient que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir ce que de droit.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'exposant

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions pour le Vide Grenier annuel et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le Pôle Culture par mail à [culture@saintleudesserent.fr](mailto:culture@saintleudesserent.fr) ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Mairie, 14 place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - Tél. **03 44 56 87 00** - Fax. **03 44 56 87 17** - [www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)